



République Islamique de Mauritanie

*Honneur Fraternité justice*

Wilaya du Guidimakha

Moughataa Sélibaby

---

# Commune de Tachott

## Plan de développement local

### 2010-2013

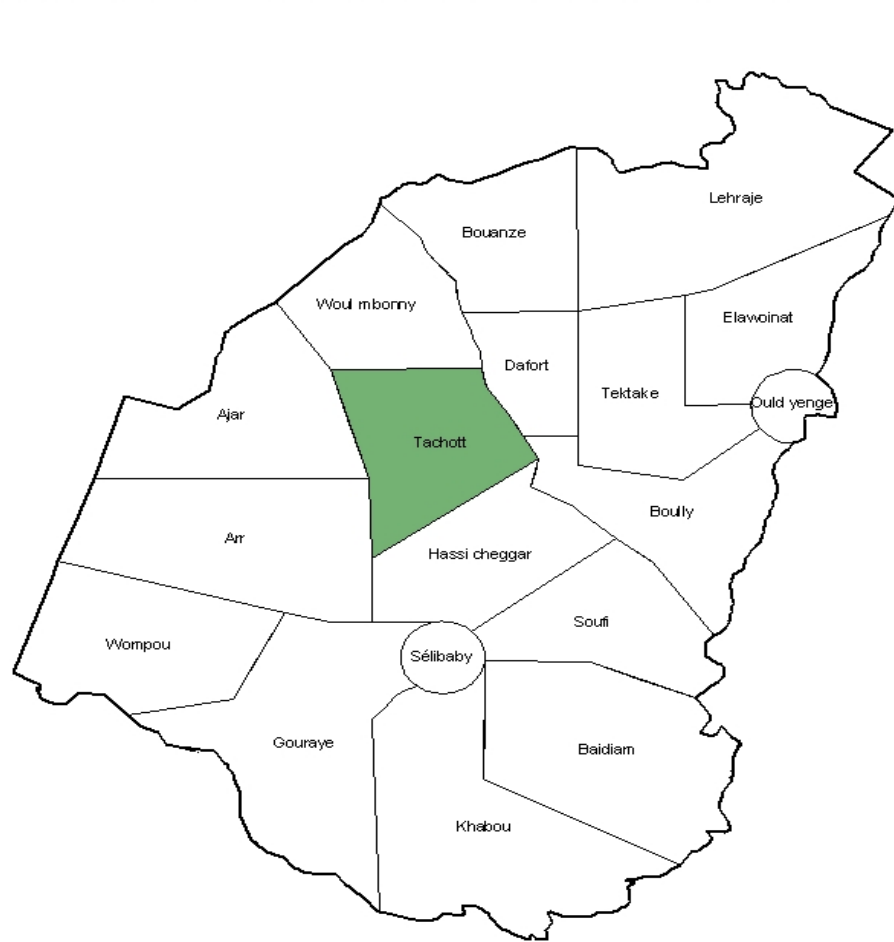
---

Appui technique et méthodologique



Décembre 2009

# Carte de la wilaya du Guidimakha Localisation de la Commune de TACHOTT



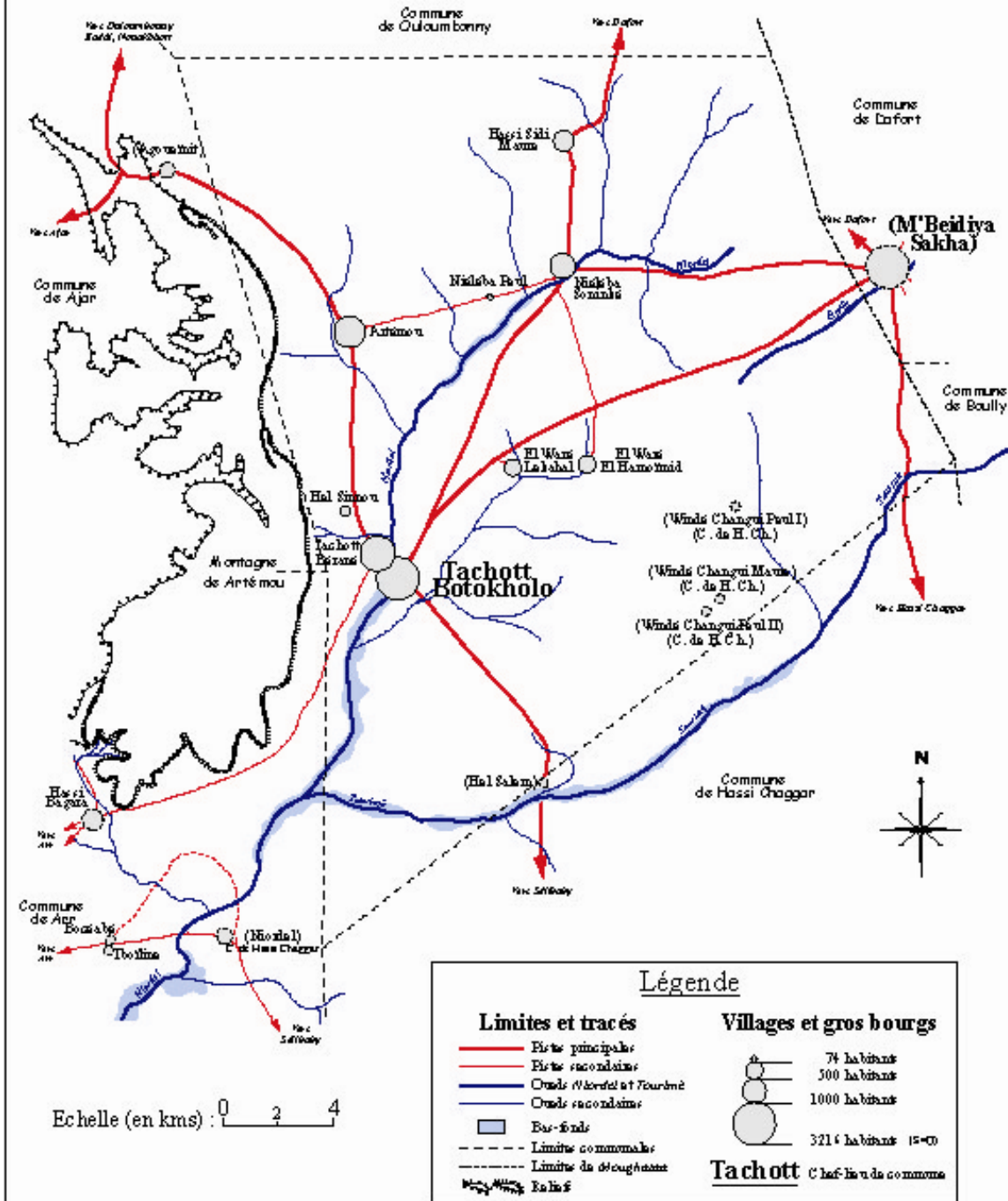
## Légende

- Limites de la Wilaya
- Limites communale
- Commune de Tachott

Sources: GRDR Sélibaby

Février 2009

# Carte de la commune de TACHOTT



## Légende

Limites et tracés		Villages et gros bourgs	
	Route principale		74 habitants
	Route secondaire		500 habitants
	Crue (Mars et Juin)		1000 habitants
	Crue secondaire		3214 habitants (2000)
	Limite communale		Tachott Chef-lieu de commune
	Limite de dougouant		
	Ruisseau		



## **1.2 Présentation physique : une zone caractérisée par un environnement dégradé**

### **1.2.1 Un climat de type soudano- sahélien**

La commune est située dans la région la plus chaude et la plus arrosée d'un pays désertique, le milieu y est donc plus humide productif et la végétation est riche.

Des températures élevées : le climat qui affecte cette zone est celui de la zone soudano-sahélienne, caractérisé par une saison sèche qui s'étale sur trois ou quatre mois (de Juillet à Octobre), une saison froide (de Novembre à Février) et une saison chaude (de Mars à Juin). Les températures maximales dépassent fréquemment 40°C, durant les mois d'avril- mai- juin. En hivernage, ces températures diminuent pour tomber autour de 30°C, lors des mois d'hiver, les températures descendent jusqu'à 25°C.

Des précipitations abondantes mais concentrées et violentes : les précipitations sont en moyenne de 600 mm dans la région, concentrées sur une période de trois (03) ou quatre (04) mois dans l'année, de Juillet à Octobre. Leur concentration dans le temps et la violence des événements pluviométriques font qu'elles sont difficiles à gérer, cette eau précieuse est sous exploitée.

De plus, l'intensité du rayonnement solaire engendre une évapotranspiration très intense. Durant l'année, la perte d'eau par évapotranspiration est très élevée : elle est estimée à 250 mm par mois pour les cinq premiers mois de l'année (Janvier à Mai), c'est-à-dire environ 8,3 litres par m<sup>2</sup> et par jour. Cette évapotranspiration constitue l'une des causes de l'épuisement très rapide des rares marres existantes dans la commune.

### **1.2.2 Une végétation adaptée à un environnement sec**

La commune se situe dans une zone sahélienne caractérisée par une végétation sèche et épineuse composée de balanites, baobab, acacia du Sénégal, zizyphus et spécifiquement de calotropices à Niéléba Peulh (ou le sol est plus sablonneux). Dans certains endroits plus humides peut se développer une forêt claire. Cette région à la végétation la plus riche du pays est un lieu propice à la mise en place d'activité comme l'élevage et l'agriculture.

Sur le plan pédologique, les plaines, les montagnes et les plateaux sont couverts d'un sol sableux qui ne retient pas l'eau. Dans ces zones, d'importantes pluies sont nécessaires à une mise en valeur agricole. Au contraire, les cuvettes et marigots présentent des sols argileux qui retiennent l'eau, et permettent la culture de décrue.

Le territoire étudié présente un réseau d'oued relativement peu dense. Un grand oued le traverse : le Niordel, et un marigot : le Touryimé. D'autres marigots de moindre importance parcourent la commune.

Globalement, on constate que ce milieu est en voie de dégradation. Par exemple, la zone de l'oued de koutané était auparavant cultivée en culture de décrue. Cette pratique a été abandonnée au profit de culture sous pluie, en raison de la dégradation de cette zone. Vers la montagne, une zone de Tachott Berané était utilisée pour l'agriculture, et sert maintenant à l'élevage car elle n'est plus assez productive.

### **1.3 Caractéristiques socioéconomiques : une économie basée sur les activités agropastorales**

#### **1.3.1 Agriculture :**

L'agriculture est la principale activité dominante des populations de la commune de Tachott, notamment dans la communauté Soninké et l'élevage qui aussi pratiqué par les Maures et en même temps les Soninkés également. Cette activité est pratiquée sous deux formes : la culture sous pluie (le dièri) et la culture de contre saison (le walo).

La culture sous pluie (dieri) se pratique pendant l'hivernage, du mois de Juillet au mois d'Octobre, sur les terres dites hautes par opposition aux terres plus basses (walo).

Globalement, les zones de culture sont essentiellement, les pleines, ruisseaux (cours d'eau à évacuation rapide) et oued (cours d'eau qui accumule les eaux). Les sols appelés Katamangué, parwolé, signa sont souvent argilo sableux ou argilo limoneux. Ils sont essentiellement favorables à la culture de l'arachide et des céréales (fêla, nabané, nièneko et petit mil), bien appréciés par les populations.

Actuellement, toutes les localités pratiquent l'agriculture au niveau du dièri sauf deux d'entre elles dont leurs activités s'orientent vers la culture de décrue (Tachott Botokholo et Tachott Berané). Cela s'explique par la faible densité de cours d'eau et de marigots dans la commune, par une évaluation récente des facteurs environnementaux ((ensablement, surcreusement des lits) et par le manque d'aménagement hydro agricole.

La culture de décrue (Walo ou Fallo) se pratique à partir du mois d'Octobre jusqu'au mois de Janvier sur des terres basses ou dans le lit mineur des oueds. Elle ne dépend pas directement des pluies puisqu'elle débute à la fin de l'hivernage mais bien de l'humidité et des micro-climats qui règnent aux abords des oueds. Cette réserve d'humidité et cette fertilité est possible sur des sols argileux, profonds, dans les dépressions et bas fonds. Les spéculations sont le maïs, le niébé, la courge, les mûlons...

#### **1.3.2 Elevage**

L'élevage est une activité économique, prestigieuse, traditionnelle, d'épargne, liée à un mode de vie nomade. Donc une activité principale dans les communautés Maures et Peulhs, mais l'activité complémentaire des Soninkés. Elle implique et représente un certain mode de vie traditionnel transhumant, en outre, elle est un moyen d'épargne mais de plus en plus risqué et aléatoires. Les Peulhs possèdent des troupeaux de bovins principalement, complétés de quelques petits ruminants pour la vente et les besoins en viande de la famille. Les Maures élèvent surtout des ovins et des caprins.

Rappelons qu'historiquement, ce sont les périodes de transhumance qui ont conduit ces bergers à découvrir les potentialités en pâturages abondants et en terres fertiles de cette zone et à se sédentariser et à créer la majorité des villages de la commune (Waré Lekhal, Waré H'Moimid, H'Sey-Sidi et Niéléba Peulh).

Durant les années 1970 pendant lesquelles la sécheresse a été un des facteurs à l'origine de la perte d'une grande partie de leur cheptel, ces éleveurs transhumants, pour assurer leur survie, se sont sédentarisés et reconvertis petit à petit dans l'agriculture.

Parallèlement, et grâce aux ressources issues de la migration, les Soninkés qui sont traditionnellement des agriculteurs ont investi dans l'achat de bétail, essentiellement bovins.

C'était à la fois une façon d'épargner - une thésaurisation sous forme « de billets de banque sur pieds » - et un gage de prestige car « plus le troupeau fait de poussière, plus on le voit de loin » et mieux le propriétaire est considéré. Dès lors les Soninkés sont devenus les plus grands propriétaires d'animaux mais occupés par le travail de la terre et maîtrisant mal les règles de l'élevage, ils confient leurs animaux à aux bergers plus expérimentés. A titre d'exemple, les pasteurs des villages Peulhs qui côtoient la commune gardent les animaux appartenant aux populations de Tachott Botokholo et de Tachott Berané et profitent ainsi du lait, du beurre et souvent d'un petit revenu monétaire.

### **1.3.3 Maraîchage**

En dehors de l'agriculture pluviale et de décrue, le maraîchage occupe une place de plus en plus importante dans les occupations des agriculteurs de la commune.

Cette activité maraîchère a été introduite aux débuts des années 1974 à Tachott Botokholo, plus tard développé en 1992 dans l'étendu de la commune et est devenue aujourd'hui une activité dynamique qui occupe les femmes réunies en coopératives ou union de coopératives..

Les produits cultivés sont la salade, les tomates, le chou, l'oignon, le haricot locale, le melon, la carotte, l'aubergine, etc. Ces produits sont généralement destinés à l'auto consommation des ménages. Néanmoins, certaines femmes s'organisent pour commercialiser une partie de la production au niveau du marché local.

### **1.3.4 Des contraintes qui pèsent lourdement sur le développement des activités socio-économique**

**Au niveau de l'agriculture :** Aujourd'hui, la sécheresse et le processus érosif ont créé des bouleversements dans la pratique des cultures du fait de la réduction des surfaces cultivables. A Tachott, les cultures de décrûe ont quasiment disparu car les marigots qui sont exploitables sont rares et le passage de chameaux transhumants empêche les rares marigots utilisables d'être exploités. Tout cela est évidemment accentué par la sécheresse.

Des manifestations climatiques ont entraînés la perte des bonnes terres cultivables, donc une carence de terres surtout pour les gros villages comme Tachott Botokholo, Tachott Berané, Artemou et Niéléba Soninké qui sont contrains d'exploiter des grandes surfaces pour pouvoir satisfaire leurs besoins céréaliers.

Parmi les localités de la commune, nous avons celle de Tachott Berané qui s'est engagée en 1989 dans l'aménagement de la zone de Maydalla notamment par la réalisation de digues filtrantes et l'organisation d'une campagne de reboisement afin de freiner la dégradation des terres agricoles fertiles.

Les autres localités ont quant à elles choisi d'abandonner les terres dégradées et d'aller emprunter des terres appartenant aux villages voisins en payant le dixième de la production aux propriétaires terriens (la Zakat) : les agriculteurs d'Artémou empruntent des terres à Niordel, Dyala, Niéléba et Boudamé et ceux de Tachott Botokholo empruntent des terres du village de Dyala dans le Niordel ou avec les Maures de Diègui. Les terres abandonnées deviennent alors encore plus sensibles à l'érosion, entraînant une accélération de ces phénomènes. Les pratiques culturelles ont donc ici un impact négatif sur le milieu, accentuant les processus de dégradation de l'environnement et donc rendant plus difficile son exploitation.

En plus, la pratique de l'agriculture est confrontée à divers autres problèmes parmi lesquels nous pouvons citer : la diminution des terres cultivables, le manque de fertilité des sols (ensablement des terres cultivables) liés aux phénomènes érosifs d'origines éoliennes et hydriques, l'absence d'équipements agricoles, la divagation des animaux transhumants. Et notamment des chameaux venus du nord, qui entravent le bon fonctionnement de cette activité, et le manque d'eau qui est un sérieux problème du côté agriculture et élevage.

*Le Guidimakha, terre la plus arrosée de ce pays désertique, est un carrefour où se croisent un bon nombre d'éleveurs venus profiter de la richesse des ressources naturelles. Dans cette région, la commune de Tachott paraît relativement petite, en nombre de localités. Sa population multiculturelle s'est installée au cours du siècle dernier.*

**Au niveau du maraîchage** : l'indisponibilité de l'eau est un sérieux problème qui handicape la pratique des activités de maraîchage des femmes réunies en coopératives. Il s'y ajoute d'autres problèmes qui ont pour nom l'absence de clôture pour lutter contre la divagation des animaux, le manque d'intrants agricoles, l'insuffisance de moyens de transport adéquats pouvant faciliter l'écoulement de la production maraîchère, l'analphabétisme de la plupart des membres des coopératives présentes au niveau de la commune...

**Au niveau de l'élevage** : Le manque d'eau est un problème qui affecte également le secteur de l'élevage notamment du fait sa non disponibilité en quantité suffisante pour l'abreuvement du bétail ou de sa mauvaise qualité qui provoque souvent des maladies épidémiques avec comme conséquence une décimation des troupeaux. Cette situation est aggravée par l'insuffisance des parcs de vaccination et l'absence de pharmacie vétérinaires devant faciliter le suivi médical des animaux.

En plus, nous assistons à un surpâturage du fait de l'accentuation du phénomène de transhumance régionale voire sous-régionale notamment avec le Mali.

Ce phénomène conjugué à l'évolution démographique de la population au niveau de la commune concourt à augmenter la pression sur le milieu avec comme conséquence une dégradation significative de l'environnement et des ressources naturelles.



D'un autre côté, l'augmentation de la pression foncière et le chevauchement des espaces agricoles et pastoraux génèrent d'importants conflits entre éleveurs et agriculteurs.

#### **1.4 Caractéristiques socio-démographiques**

##### **1.4.1 Historique du peuplement**

Le 1<sup>er</sup> village Waré Lekhal, fut fondé en 1891 par des maures nomades, quatre frères éleveurs qui transhumèrent entre Kiffa (dans l'Assaba) et le fleuve Sénégal, ils se sont sédentarisés, attirés par les potentialités agricoles des lieux.

L'année 1902 marqua l'établissement de H'Sey-Sidi par la tribu des Oulad Lemine venus de Kankossa pour la cueillette de la gomme arabique

Artemou fut le premier village soninké de la commune fondé en 1903 par la famille Camara et les autres familles Soumaré, Diakhité, Tangoudia, Coulibaly, N'Diaye, Diarra, Cissokho et les Gassama. Elles sont originaires de Kaliniro Soninké (Mali), Sélibaby et Sabouciré. Ces populations étaient mues par la recherche de terres cultivables.

En 1906, Ware H'Moïmid, une troisième localité maure fut créée par des éleveurs transhumants originaires de Tektaké Ehel H'Moïmid, ils exploitèrent les terres cultivables et furent rejoints en 1973 par d'autres familles du même clan.

En 1934, un second village Soninké, Niéléba Soninké vit le jour, ces habitants, du même clan que les habitants de Tachott Botokholo, ont la même histoire et sont donc également originaires de Djadjibiné Gandega, à la recherche de terres cultivables.

1940 voit Niéléba Peulh se former par des familles de la tribu M'borobé, originaires du Gorgol et de Niomel situé de l'autre côté de la montagne d'Artemou dans la commune d'Ajar.

En 1941, Tachott Botokholo a été créé. Ses habitants, des clans Botokholo étaient originaires de Djadjibiné Gandega où ils avaient vécu 30 ans. Précédemment ils menaient une vie nomade dans la région sud et est de Sélibaby et dans des zones de l'actuel Mali.

Enfin, en 1943, Tachott Berané fut fondé par des familles de la tribu Berané, originaires de Godiowol Soninké (commune de Baediam) et de Bouilly (village).

Le village d'Ehel Sinnou fut créé en tant qu'entité indépendante en 1988, même si ses habitants étaient déjà présents à Tachott Botokholo depuis les années 40.

D'autres localités Peulhs sont de création beaucoup plus récente, formées suite à la sédentarisation des populations nomades. Dans la dernière décennie, des hameaux furent installés et reconnus, puis disparurent en se rattachant à d'autres localités ou en se déplaçant.

*A Tachott, les villages Soninkés et Maures sont d'implantation assez ancienne, alors que les quelques campements Peulhs sont beaucoup plus récents et à peine fixés. Le facteur qui a influencé les déplacements et l'installation des populations est la recherche de terres agricoles*

### **1.4.2 Eléments démographiques : neuf localités pour 15.240 habitants**

Tachott peut être qualifié de petite commune en termes de nombre de localité (9 contre 19 à Bouilly par exemple), d'habitants (15.240 hbts contre 18.500 à Bouilly) ou de superficie. Le chef-lieu communal est Tachott Botokholo. On dénombre quatre localités à majorité soninké (Artemou, Niéléba Soninké, Tachott Botokholo et Tachott Berané), quatre localités à majorité Maures Ware H'Meimid, Ware Lekhal, H'Sey-Sidi et Ehel Sinnou) et une localité Peulh (Niéléba Peulh).

### **1.4.3 Une dynamique sociale en pleine mutation**

**La sédentarisation en Mauritanie :** la société Mauritanienne connaît des bouleversements profonds qui affectent l'ensemble de sa population et de son mode de vie. La sécheresse qui a frappé la Mauritanie dans les années 1970 a poussé un grand nombre de la population nomade à se sédentariser, entraînant des changements sans précédents des comportements. D'un mode de vie éleveur nomade, les populations sont devenues agricultrices, profitant des lieux fertiles (oueds, marigots) pour s'installer. D'autre part, la population se rapproche des agglomérations et des pôles importants pour profiter de l'emploi, des services, des infrastructures sanitaires et éducatives.

Au niveau local, la commune de Tachott reflète bien cette caractéristique de la population nationale. En effet, peuplée majoritairement de soninkés dans les années 70-80, Tachott a vu sa population augmenter considérablement et se diversifier, encouragée par la politique de décentralisation. Le recensement des quartiers Maures s'est développé, l'activité augmente dans la commune. Mais aujourd'hui, la pression foncière augmente de façon drastique et les terrains manquent.

Néanmoins, aujourd'hui encore le processus de sédentarisation n'est pas totalement achevé car la transhumance et les déplacements perdurent. La définition de notion de village et de campement est parfois difficile. Les villages sont en général le résultat de la sédentarisation de nomades sur le lieu d'un campement hivernal. Mais en fonction des contraintes liées à l'élevage, un village Peulh peut se déplacer et disparaître pour aller s'établir ailleurs, sur un autre campement, qui peut-être se fixera et deviendra un village.

La frontière entre les deux notions (village et campement) est parfois ténue et interroge sur la reconnaissance et la représentativité des villages, la place laissée aux semi-nomades.

**Une population globalement hétérogène :** nous notons la présence de trois communautés dans la zone à savoir les soninkés, les maures et les peulhs.

La communauté la plus nombreuse est celle des soninkés, suivi des maures et des peulhs qui constituent l'ethnie minoritaire.

Les villages les plus peuplés sont ceux occupés par les populations soninkés : Tachott Botokholo (5.000hbt), Tachott Berané (4.000hbt), Niéléba Soninké (1500.hbt), Artemou (1400hbt).

Les maures quant eux occupent les localités suivantes : H'Sey-Sidi (1100hbt), Ware Lekhal (800hbt), Ware H'Moïmid (700hbt) et Ehel Sinnou (400hbt) et les peulhs se retrouvent dans le village de Niéléba Peulh qui compte 340hbts.

Ces villages ne sont pas « unicolores ». Un certain nombre d'entre eux connaît un métissage ethnique. Tachott Botokholo voit cohabiter des Soninkés et des Maures. Niéléba Soninké rassemble les trois ethnies. Ehel Sinnou réunit des Peulhs et des Maures. Cette cohabitation se passe bien malgré des incidents occasionnels.

En plus, ces différentes communautés ne développent pas les mêmes activités. Des liens économiques, complémentaires s'établissent donc entre elles. Par exemple, les éleveurs Peulhs fournissent la viande aux familles Soninkés, les Maures investissent plus souvent dans le commerce et acheminent ainsi les produits locaux à Sélibaby et vers Nouakchott.

*Dans ce contexte de sédentarisation importante, Tachott a vu sa population multiethnique (Soninké, Maures et Peulhs) se former et croître au cours du siècle. Actuellement, la commune compte près de 15.240 habitants, majoritairement des Soninkés. On va voir que ces villages ont développé des stratégies pour avoir des retombées économiques comme la migration.*

#### **1.4.4 Le phénomène de la migration : un nombre élevé de migrants aux destinations variées.**

Généralement dans la région, nous observons trois types de mouvements migratoires: l'exode rural et la migration saisonnière vers les grandes villes et la migration internationale.

**Exode saisonnier :** après la récolte hivernale une partie de la population se rend dans les gros villages Soninkés voisins, à la recherche d'emploi. Cette catégorie de mouvement concerne le plus souvent les populations Maures. Quant aux Peuls, ils pratiquent la transhumance saisonnière à la recherche de pâturages.

**Exode rural vers les grandes villes :** un autre phénomène d'exode rural entraîne les hommes jeunes et actifs (toutes ethnies confondues, plus particulièrement les gros villages) à partir vers les grandes villes de l'intérieur (Nouakchott, Nouadhibou...) et de la sous région comme Kayes, Bamako (Mali), Banjul (Gambie). Ils partent pour travailler le plus souvent dans le secteur informel (petits commerces ambulants, aide dans un magasin, gardiennage, domestique...), ils reviennent au village pendant l'hivernage. Seules les familles installées dans ces villes (souvent des fonctionnaires) ne rentrent que plus ponctuellement au village.

**Migration Internationale :** la migration internationale vise principalement la France, mais aussi d'autres pays d'Europe, d'Afrique et les Etats Unies. Elle est pratiquée par les Soninkés, les Peulhs et quelques rares Maures.

**Une dynamique migratoire en pleine évolution :** le diagnostic participatif révèle que la commune de Tachott compte 1500 migrants pour 15.240 habitants, proportion importante et probablement sous évaluée.

Les localités qui comptent les plus de migrants sont des localités Soninkés. Les migrants de la localité de Tachott se tournent pour la plus part vers la France et l'Espagne et le reste repartis entre la Libye, l'Afrique Centrale, l'Angola, le Congo, l'Italie, les Etats-Unis, la Tunisie, la Cote d'Ivoire, le Sénégal, la Gambie, et le Portugal.

**Les effets de l'immigration :** cette migration, qu'elle soit temporaire, saisonnière ou internationale, a des conséquences socioéconomiques importantes. Pendant la saison sèche, les villages concernés se dépeuplent des hommes jeunes. Ils ne restent que les femmes, les enfants, les personnes âgées, on observe donc une pénurie de force vive et de main d'œuvre pour les travaux traditionnels et le dynamisme local pendant la majorité de l'année. Cette migration prend un caractère assez systématique en saison de la pression sociale, les jeunes se doivent de partir pour contribuer à faire vivre la communauté, au détriment des projets localement.

Si cette pratique entraîne une pénurie de force vive toute l'année, elle a pour autant des répercussions économiques positives. Ainsi les immigrés contribuent largement à faire vivre leur famille restée au pays, par l'envoi des mandats. Egalement, ils se sont organisés et ont créé des caisses villageoises, dont les buts sont la solidarité entre les immigrés et l'appui financier aux villages d'origine pour la construction d'infrastructures socioéconomiques.

Ces organisations en associations investissent dans différents projets d'infrastructures hydrauliques, éducatives, sanitaires, religieuses, hydro agricoles... Ces investissements concernent surtout les villages Soninkés, car leurs ressortissants sont les plus nombreux et très organisés dans les pays d'émigration.

**Quelques actions issues de la migration :** les migrants investissent dans différents projets orientés dans les domaines tels que l'accès à l'eau potable, la dotation en équipements (pompes manuelles ou groupes électrogènes permettant de faciliter l'exhaure d'eau), la réalisation d'infrastructures scolaires, sanitaires et culturelles (mosquées, clôture des cimetières, etc.). En plus, ils mettent en œuvre des projets d'aménagements hydroagricoles pour lutter contre l'insécurité alimentaire au niveau des ménages ruraux.

*La migration est une pratique importante ancrée depuis quelques dizaines d'années dans la commune, avec pour destination principale la France. Les effets sont bénéfiques dans la mesure où cela permet de soutenir financièrement les familles au pays et de développer le village d'origine. Mais la migration entraîne une pénurie de force vive, de main d'œuvre et de dynamisme localement. Le dynamisme s'exprime encore à travers les associations.*

#### **1.4.5 Présentation de l'institution communale**

- **Des faibles moyens pour des actions limitées :** la commune de Tachott dispose d'un personnel composé de Neuf (09) personnels :
  - ✓ Un (01) Secrétaire Général

- ✓ Un (01) Responsable administratif et Financier (RAF)
- ✓ Une (01) Secrétaire Administrative
- ✓ Une (01) Agente d'Etat-civil
- ✓ Une (01) Secrétaire de bibliothèque
- ✓ Deux (02) Régisseurs pour la collecte des taxes, impôts et droits
- ✓ Une (01) infirmière au service de la PMI de Tachott Berané
- ✓ Une (01) femme de ménage

En 2006, la commune possédait un équipement modeste pour assurer la fonctionnalité de son service. Cette situation a beaucoup évolué entre temps car la commune dispose d'équipement moderne capable d'assurer le bon fonctionnement de ses services. Ceci était possible grâce à l'appui de certains partenaires au développement qui interviennent au niveau de la commune.

- **Partenariat et jumelage :** Tachott bénéficie de l'appui technique et financier de plusieurs partenaires au développement qui ont eu à contribuer à la réalisation de plusieurs actions en faveur des populations locales notamment :
  - ✓ L'ONG hydraulique sans frontière qui a réalisé le projet de barrage de Koutané à Tachott Botokholo
  - ✓ Le GRDR pour l'appui aux coopératives et au processus de développement local
  - ✓ L'Etat dans le cadre de la lutte contre la pauvreté a attribué un moulin à mil à Tachott Botokholo et des dons de blé dans toutes les localités de la commune
  - ✓ Le PGNP actuel PDRC a réalisé des mises en défens et à distribuer des moulins à mil dans les localités suivantes : Ware Lekhal, Ware H'Moïmid et H'Sey-Sidi.
  - ✓ La GTZ participe à la gestion concertée des ressources naturelles.
  - ✓ Le VAINCRE intervient dans la construction et la réhabilitation des écoles au niveau de cinq (05) localités de la commune
  - ✓ Le PADDEM II appui l'institution communale dans le renforcement des équipements en termes de mobiliers de bureau

*Tachott est une commune située dans la région du Guidimakha, proche de Sélibaby, sur la route de Nouakchott. Cette commune rassemble trois (03) communautés dans neuf (09) localités. L'institution communale, récente en Mauritanie, dispose de peu de moyens, mais est soutenu dans le cadre des différents projets étatiques ou associatifs.*

## **II. Présentation du processus de développement local**

### **A. Phase de sensibilisation**

Depuis un moment donné, le conseil municipal traverse des difficultés pour répondre aux besoins des populations. Cela est dû à l'insuffisance des ressources financières et aux difficultés de communication entre la population et les élus locaux.

Pour se faire, le conseil municipal s'est engagé dans un processus de développement local par la concertation, les diagnostics, la recherche des financements et la mise en œuvre des actions prioritaires.

### **B. Phase de diagnostic**

Le vœu de la concertation a motivé la sensibilisation des élus et des populations sur les principes du développement concerté et la responsabilité de chaque partie prenante. Pour engager le territoire communal dans un processus de dialogue et d'apprentissage social, le conseil municipal avec l'appui technique du GRDR a procédé à un diagnostic territorial à l'échelle communale avec l'ensemble des couches et des catégories de la population.

Ce diagnostic a abouti à l'établissement d'une véritable monographie communale qui a permis d'identifier les atouts, les contraintes et les potentialités de développement. Le résultat de ce diagnostic a fait conduire les acteurs communaux vers la définition et la mise en œuvre d'un plan d'actions prioritaires de développement.

Ce document de référence constitue un outil de travail et permet aux différents intervenants d'avoir une vision claire du territoire et des enjeux de développement.

### **C. Mise en place des instances communales et définition des actions prioritaires**

Pour pouvoir répondre aux préoccupations de la population, les instances de concertation regroupant le conseil municipal, les migrants, les organisations socioprofessionnelles, les notables et les jeunes ont été mises en place à l'échelle communale.

Le rôle de ces structures est de coordonner tous les efforts de développement afin de lutter efficacement contre les maux qui entravent l'épanouissement des populations locales.

A la suite de la mise en place des instances communales de concertation et sur la base des priorités exprimées par les populations, un Plan d'Actions Prioritaires (PAP) a été élaboré pour répondre aux différentes préoccupations des populations à la base.

### **D. Phase de recherche de financement et de mise en œuvre du programme**

Après la mise en place des instances de concertation, la définition des actions prioritaires et la mise en œuvre du programme, la commune s'est engagée dans la recherche de financement.

Cette démarche consiste à diffuser la monographie et le Plan d'Actions Prioritaires auprès des bailleurs de fonds.

La phase de mise en œuvre n'a pas donné les résultats escomptés du fait de l'insuffisance de financement, de l'absence de concertation entre les acteurs locaux et d'informations. Ce qui a été à l'origine du ralentissement du processus de développement au niveau de la commune de Tachott. Après plusieurs années de latence, le processus a été relancé à travers une réunion de concertation qui a eu lieu au niveau Tachott en mi-2009. Plusieurs questions ont été abordées au cours de cette rencontre ; il s'agit de:

- Évaluation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP)
- Restructuration des instances de concertation communale

- Définition d'un chronogramme et d'une stratégie pour l'élaboration d'un PDL
- Divers

Au sortir de cette rencontre décisive, la commune et le cadre de concertation étaient convaincus de la nécessité de définir un nouveau document de planification qui pourrait constituer un outil efficace pour la recherche de financement au niveau des bailleurs de fonds et partenaires au développement présents à l'échelle nationale et internationale dont les investissements sont orientés vers le financement des projets de coopération décentralisée. Le conseil municipal a compris les enjeux qui entourent la prise en compte des outils de planification dans l'orientation des financements acquis.

Les 60% du tirage au sort des financements du programme VAINCRE étaient destinés à la rénovation et la construction de 05 écoles dans les localités de la commune à savoir : Tachott Botokholo, Tachott Berané, H'Sey-Sidi, Waré Lekhal et Waré H »Meïmid.

La commune avait envisagé de venir en aide aux populations par le surcreusement d'un puits à Niéléba Soninké mais avec l'intervention du Projet de Développement Régional communautaire (PDRC) qui doit intervenir dans quatre (04) localités de la commune (Niéléba Soninké, Niéléba Peulh, Ehel Sinnou et Artemou), nous avons abandonnés cette initiative. Aujourd'hui, le cadre de concertation et le conseil municipal ont décidé de mettre fin aux mauvaises pratiques de certains partenaires au développement notamment le PDRC qui entreprenait des actions au niveau de la commune sans en informer les autorités locales qui avaient la responsabilité de conduire les destinées de cette collectivité.

### **III. Bilan des actions prioritaires du PAP 2005-2007**

Le bilan des actions des actions réalisées et non réalisées du PAP est présenté sous forme d'un tableau récapitulatif avec des chiffres à l'appui :

Secteur	Actions	Localités	Coût (Um)	Date	Niveau d'exécution	Partenaires financiers
Hydraulique	Fonçage de puits	Ehel Sinnou	1.500.000		Non réalisée	
	Fonçage de puits	Niéléba Peulh	1.500.000		Non réalisée	
	Fonçage de puits	H'Sey-Sidi	1.500.000		Non réalisé	
Education	Construction d'un collège	Tachott	15.000.000		Non réalisée	
	Création cantine scolaire	Tachott	6.000.000		Non réalisée	
Renforcement des organisations socio professionnelles	Formation culinaire	Femmes de toutes les localités	2.000.000		Non réalisée	
Santé	Équipement poste santé	Tachott	3.000.000		Non réalisée	
	Achat ambulance	Tachott	12.000.000		Non réalisée	
	Formation accoucheuses	Localités de la commune	1.000.000		Non réalisée	
	Mis en place d'01 pharmacie	Tachott	5.000.000		Non réalisée	
Sécurité alimentaire	Etude d'identification de sites potentiellement aménageables	Tachott	4.000.000		Non réalisée	
Infrastructures et équipements socio économiques	Construction d'un marché communal	Tachott	8.236.863	2008	Réalisée	PADDEM
	Construction d'01 chambre froide	Tachott	6.875.000	En cours	Réalisée	VAINCRE
	Achat matériel horticole	Localités de la commune	4.000.000U M	Non réalisés	Non réalisés	

#### IV. Acteurs locaux et partenaires extérieurs

##### 4.1. Les acteurs locaux :

###### A. Le conseil municipal

Le conseil municipal est l'unique instance locale ayant un statut juridique (l'ordonnance 87-289 instituant les communes). Le conseil municipal œuvre pour le développement de la commune. Il est chargé de la préparation du vote et de l'élaboration du budget communal. Le conseil municipal est composé de Dix Sept (17) membres dont Trente Cinq (35%) pour cent des femmes représentent le conseil municipal. Et quatre (04) commissions municipales regroupent tous les conseillers :

- ✓ La commission de finance et de l'administration
- ✓ La commission du développement et de la coopération
- ✓ La commission des affaires socioculturelles
- ✓ La commission de l'aménagement et de l'urbanisme



D'après ce qui a été constaté lors du conseil municipal, beaucoup des problèmes se posent et il s'agit de :

- Le manque de dialogue entre les membres du conseil municipal et le Maire
- La non fonctionnalité des différentes commissions municipales
- L'analphabétisme de la majeure partie des conseillers qui ne partagent pas les mêmes informations
- La non connaissance des textes et des lois de la décentralisation
- Les difficultés de comprendre l'élaboration du Budget.

#### **B. Le Cadre de Concertation Communale (CCC)**

Il est composé de Trente Six (36) membres représentant les élus, la chefferie traditionnelle, la société civile, les migrants, les jeunes, les femmes etc...

Il s'est réuni tous les Trois mois au chef lieu de la commune. Le CCC est un organe de proposition, de consultation et de médiation en cas de conflit. Également, il est l'organe d'impulsion en tant que maître d'ouvrage délégué pour les actions financées par les Fonds de Développement Local.

#### **C. Le Comité de Développement Local (CDL)**

Le CDL est un organe, composé de Dix membres cooptés à partir du Cadre de Concertation Communale. Ce sont des acteurs dynamiques et personnes ressources. Le CDL se réunit une fois par mois et assure la mise en œuvre des actions retenues et décidées par le cadre de concertation communale. Le CDL assure la gestion financière et technique, le suivi et l'évaluation du programme.

Il est doté d'un Agent de développement local qui l'assiste dans l'élaboration des documents de références, le suivi des actions de terrain et l'animation des instances.

#### **D. Les organisations de la société civile**

Elles sont un peu importantes et sont réparties au niveau des différentes localités. Ces associations dont la majeure partie est féminine se regroupent autour des activités génératrices à revenu et contribuent au développement local.

#### **E. Les populations**

Elles sont bénéficiaires directes des actions entreprises dans le cadre du plan de développement, car elles sont impliquées directement dans la définition et la mise en œuvre du programme. Chaque village est représenté au sein des instances de concertation. En plus au niveau de chacune des localités, nous avons mis en place un comité villageois de suivi et de gestion.

#### **F. Les comités villageois de suivi et de gestion**

Dans chaque village il existe un comité de suivi dont les membres sont désignés par l'assemblée du village. Son rôle est de mobiliser la main d'œuvre locale.

## **4.2. Les partenaires extérieurs**

**L'État :** Bien qu'à travers la décentralisation, l'État a transféré certaines compétences à la commune en matière de développement, il joue toujours un rôle déterminant au niveau de la politique d'aménagement du territoire.

Souvent l'État réalise des investissements lourds telle que la construction des gigantesques ouvrages publics (aménagement des terres de production, construction des ponts, aménagement hydro agricole et adduction d'eau potable dans certaines grandes localité qui est un projet en cours). L'État prend en charge également les ressources humaines nécessaires pour assurer les services publics (infirmiers, enseignants etc...). L'État donne chaque année une subvention, Fonds Régional de Développement (FRD) de Dix Millions (10.000.000) d'Ouguiyas.

Ces subventions sont réparties dans la nomenclature budgétaire en deux parties : **fonctionnement et équipement.**

Quant au fonctionnement, il représente 60% de ce montant et l'équipement est de 40%.

En effet, la participation des services techniques régionaux de l'État et les Fonds régional de Développement est insuffisante pour financer l'ensemble des actions prioritaires citées dans le Plan d'Action Communale.

Ainsi face à ce manque des moyens que les instances de concertation communale crient pour faire appel aux différents partenaires pour accompagner leurs initiatives de développement. Parmi ces partenaires on peut citer :

**Le GRDR :** Il apporte à la commune un appui technique et méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme de développement et l'animation du cadre de concertation communale.

**La coopération Technique Allemande (GTZ) :** Elle appuie techniquement la commune en accompagnant la mise en place d'Association de Gestion Locale Collective (GLC), l'aménagement des bassins et la lutte contre les érosions des terres.

**Le PADDEM II :** Il intervient dans le cadre institutionnel et le renforcement des capacités des élus et du personnel administratif de la commune mais également participe au financement des infrastructures publiques dans certaines localités.

**Le VAINCRE :** Il intervient dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la commune le doit beaucoup de choses. VAINCRE a réalisé la construction et la réhabilitation des salles de classes dans Cinq (05) localités de la commune, une chambre froide plus son équipement pour l'extension du marché communal et l'approfondissement des Deux (02) puits dans Deux (2) localités différentes : à savoir Waré H'Meimid et H'Sey-Sidi.

## **V. Définition des objectifs, orientations stratégiques et axes prioritaires d'intervention**

### **5.1. Objectifs de développement de la commune :**

Les problèmes cités par les populations lors de la tournée de l'ADL dans les localités de la commune ont été analysés d'abord, ensuite pris en compte au cours des réunions du conseil municipal et du cadre de concertation communale.

Ces réunions ont permis aux acteurs de développement de bien voir les choses de près et d'enlever les lacunes sur la stratégie d'intervention mise en place pour amorcer le développement de la collectivité.

Il a été constaté par les populations, un manque de concertation entre les différents acteurs de développement, un manque de financement du Plan d'Actions Prioritaires, l'insuffisance des ressources financières pour l'organisation des réunions du cadre de concertation communale qui entravent le développement de la commune.

Le conseil municipal sachant son inaptitude face aux besoins des populations s'est engagé enfin dans un processus de développement participatif. Cet engagement implique l'ensemble des acteurs pour prendre de décisions afin d'améliorer les situations. Donc il est à mettre en œuvre :

- ✓ Un cadre de concertation entre élus et populations pour assister à un dialogue participatif et décisif entre les acteurs de développement
- ✓ Un outil diagnostic participatif pour l'élaboration de la monographie et du plan de développement de la commune.
- ✓ Des axes prioritaires d'intervention seront définis pour créer une synergie avec les orientations de la politique nationale en matière de développement.

## **5.2. Orientations stratégiques et axes prioritaires d'interventions.**

Pour les Cinq (05) années à venir, le conseil municipal de la commune de Tachott en concertation avec les différentes couches sociales a défini des orientations majeures et axes prioritaires pour mieux créer sa politique de développement communale, il s'agit de:

- Faciliter aux populations l'accès aux infrastructures socioéconomiques de base (puits, dispensaire, école)
- Mettre en place des outils de développement participatif pour favoriser une meilleure implication de la population à la dynamique de développement de leur territoire
- Structurer et outiller les organisations socioprofessionnelles de base
- Réorganiser le secteur informel pour une meilleure participation aux différentes actions de développement
- Aider pour la maîtrise des eaux de surface
- Lutter contre les érosions des terres agricoles
- Soutenir les organisations paysannes pour augmenter la production agricole pour garantir un bon rendement

- Mettre en œuvre une stratégie et des outils pour une gestion durable des ressources naturelles au niveau local.
- Créer des activités génératrices de revenus pour soutenir le développement socioéconomique des couches vulnérables

## **VI Plan d'actions prioritaires 2009-2013**

### **5.1. Secteur en eau potable**

#### **Objectif général**

Les localités concernées bénéficieront de l'eau potable provenant des puits hydrauliques. L'amélioration de la qualité de l'eau réduira les maladies (diarrhées, bilharzioses etc.) qui touchent les personnes faibles en majorité les enfants. En outre, un bon puits réduira la corvée des femmes à la recherche de l'eau.

D'ores et déjà deux (02) grandes localités de la commune à savoir celle de Tachott Botokholo et Tachott Berané ont adhéré aux principes d'intervention du PEGG (Projet Eau Gorgol Guidimakha). Ces 2 localités vont bénéficier dans le cadre de ce projet deux réseaux d'adduction d'eau dont les travaux sont déjà en cours.

Ce projet d'alimentation en eau potable pour les centres semi urbains du Gorgol et du Guidimakha dit PEGG est mise en œuvre par le Ministère de l'Hydraulique avec un cofinancement de l'Agence Française de Développement (AFD) et l'État Mauritanien. L'objectif de ce projet est de mettre en place des systèmes de distribution d'eau potable qui seront mis en gérance privée sous la supervision de l'ANEPA (Agence Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement).avec l'accord de la population. Outres ces deux localités, la commune cherchera à travers son PDL à résoudre le problème de tarissement des puits voire de l'inaccessibilité à l'eau potable au niveau de Sept (07) localités.

	<b>Action 1</b>	<b>Action 2</b>	<b>Action 3</b>	<b>Action 4</b>	<b>Action 6</b>	<b>Action 7</b>
<b>nature</b>	Fonçage de puits	Fonçage de puits	Fonçage de puits	Fonçage de puits	Surcreusement de puits	Réhabilitation forage(achat pompe solaire)
<b>Nombre</b>	01	01	01	01	01	01
<b>localisation</b>	Niéléba Soninké	Niéléba Peulh	Ehel Sinnou	Hassi Sidi	Artemou	Ehel Sinnou
<b>bénéficiaire</b>	1500 hbts et pop villages environnants	340 hbts	400	1100 hbts	1400 hbts	400 hbts

### **5.2. Secteur Santé**

#### **Objectif général**

En matière de santé humaine, il est vrai que la commune compte trois postes de santé plus une maternité dans la localité de Tachott Berané et un centre de santé qui ne fonctionne pas à Tachott Botokholo tous construits par les migrants établis en France.

Les travaux de construction de ce centre de santé ont bouclés depuis très longtemps mais aucune décision venant ni de la part des migrants (ressortissants du village en France) ni du village n'a été prise pour rendre effectif son fonctionnement. La santé étant une priorité définie par les populations, la commune dans son programme réalisera la construction d'un (01) poste de santé moderne à Tachott et renforcera les autres structures sanitaires en équipement matériels médicaux (Chaises, table, pèse bébé, balance, pinces, ciseaux, table d'accouchement et d'un système informatique et ses accessoires) afin qu'elles assurent les soins de qualité aux populations locales.

Quant à l'assainissement, des sensibilisations vont être menées, d'abord à l'échelle d'un quartier puis des quartiers et toutes les localités. C'est-à-dire voir les associations, la population pour une prise de conscience sur les dépôts d'ordures au milieu de la ville, sur les maladies compliquées causées par les tisons des bouteilles cassées, sur les morceaux de fer, sur les piles jetées etc... L'objectif spécifique est d'éliminer les dépôts d'ordures pour les transporter ailleurs dans un grand dépotoir situé hors du village et brûlé chaque semaine. Donc, des actions visant à préserver l'hygiène parfaite vont être entreprises pour améliorer les conditions de vie des populations.

	Action 1	Action 2	Action 3	Activité 4	Action 5	Action 6
<b>Nature</b>	Construction de poste de santé	Achat d'ambulance	Formation d'accoucheuses	Achat de Matériels et d'équipements	Mise en place de pharmacie	Campagne de sensibilisation pour assainissement
<b>Nombre</b>	01	01	02	01	01	01
<b>Localisation</b>	Tachott	Commune	Tachott	Tachott	Tachott	Tachott
<b>Bénéficiaires</b>	Localités de la commune et villages environnants	Localités de la commune et villages environnants	Localités de la commune et villages environnants	Localités de la commune et villages environnants	Localités de la commune et villages environnants	4000 hbts

### 5.3 Éducation

#### Objectif général

L'objectif visé est de promouvoir une éducation de qualité à travers la réhabilitation des structures scolaires et le renforcement de leurs équipements et de matériels pédagogiques. En effet, le secteur de l'enseignement souffre d'un manque de matériels de travail, d'enseignants, des salles de classes même si dans chacune des localités de la commune nous disposons au moins une école. La commune pour garantir la fonctionnalité de ces

structures et contribuer à la promotion de l'enseignement scolaire souhaite mettre en œuvre les actions suivantes :

	Action 01	Action 02	Action 03	Action 04	Action 5	Action 6
<b>nature</b>	Construction de salles de classes	Construction de blocs scolaires	Réhabilitation de salles de classes	Construction de bureau d'archives	Achat de tables bancs	Mise en place Centre d'accueil
<b>Nombre</b>	03	03	02	01	860	01
<b>Localisation</b>	-Waré H'Meimid -Niéléba Soninké -Niéléba Peulh	-Artemou -Tachott Botokholo -Tachott Botokholo	-Waré Lekhal -Niéléba Soninké	Artemou	Tachott Berané Tachott Botokholo Botokholo Artemou Waré Lekhal Tachott Botokholo	Tachott Botokholo
<b>bénéficiaires</b>	2540 hbts	6400 hbts	2300	1400	1.380 élèves	950 élèves

#### 5.4 Secteur Agricole et sécurité alimentaire

##### Objectif général

Etant donné que la commune de Tachott se trouve au cœur du Guidimakha, cette région est la zone la plus pluvieuse du pays. Elle a pour activité principale et traditionnelle l'agriculture. Cette activité est pratiquée sous deux formes : la culture sous pluie (le diéri) et la culture de contre saison (le walo).

Les années de sécheresse et le processus érosif ont créé des bouleversements dans la pratique de ces deux cultures. La culture de décrue a disparu dans beaucoup de localités de la commune du fait de la non exploitation de certains marigots liée au phénomène de divagation des animaux surtout pendant la période de transhumance où nous notons la présence de plusieurs troupeaux en provenance des autres régions du pays ou de la sous région..

Pour empêcher la destruction des champs par les animaux, il va falloir procéder à la clôture en barbelé et en grillage des zones cultivables pour pouvoir garantir une bonne production agricole et éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Au niveau de la commune de Tachott, le potentiel agricole et hydraulique devrait permettre d'arriver à une autosuffisance alimentaire des populations locales.

Cependant, cette situation n'est pas effective du fait de l'état de dégradation avancée des terres susceptibles d'être mise en valeur et du manque de moyens qui a toujours un des problèmes cruciaux auxquels les populations restent confrontés.

Pour palier à ces difficultés au niveau de ce secteur, la mise en œuvre d'un programme d'aménagement concerté devient nécessaire. Ayant compris cela, les populations souhaitent la réalisation d'une étude de mobilisation des eaux de surface afin d'identifier les zones susceptibles d'être aménagées et la nature des travaux à entreprendre.

	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5
<b>nature</b>	Clôture champ de culture	Clôture champ de culture	Clôture champ de culture	Clôture en barbelé champs de culture	<b>Etudes de mobilisation des eaux de surface</b>
<b>Nombre</b>	01	01	01	01	01
<b>localisation</b>	Waré Lekhal	Niéléba Soninké	Hassi Sidi	Waré H'Meimid	Commune
<b>Bénéficiaire</b>	800 hbts	1500 hbts	1100 hbts	700 hbts	Populations locales (09 villages)

### 5.5 Secteur Élevage

#### Objectif général

L'élevage est une activité ancienne pratiquée traditionnellement par les Maures et les Peulh, mais une activité complémentaire chez le Soninké. Elle représente un mode de vie traditionnel transhumant. En outre, elle est un moyen d'épargne, mais risqué et aléatoire.

Maintenant, avec les rares pluies qui ont causé les déplacements des transhumants, le pâturage dans la commune de Tachott est devenu rare à cause du surpâturage du cheptel de bétail dans et à l'extérieur de la commune.

Le bétail souffre de la non disponibilité de l'eau, du manque de pâturage et de la présence de maladies qui parfois sont la cause de la disparition d'une partie importante du cheptel communal dont la conséquence directe au niveau des populations est la raréfaction des produits tels que la viande, le lait et ses dérivés, etc.

Pour mettre fin à cette situation, des études d'identification pour l'aménagement de lacs artificiels seront mises en œuvre afin d'assurer au cheptel la disponibilité de l'eau et des aliments de fourrage.

En plus, un parc de vaccination sera construit au niveau du village de Hassi Sidi pour lutter contre les maladies qui déciment souvent le cheptel.

	Action 01	Action 2
nature	Etude d'identification pour l'aménagement de lacs artificiels	Construction de parc de vaccination
Nombre	01	01
localisation	Commune	Hassi Sidi
bénéficiaires	15.240. hbts	1250 (Bovins)

## 5. 6. Secteur renforcement de capacités des organisations paysannes

### Objectif général

Il s'agit d'encadrer et de structurer les différentes organisations socioprofessionnelles par le renforcement des capacités de leurs responsables sur la gestion des coopératives pour les pousser à chercher la qualité des semences permettant d'obtenir de bons rendements dans les prochaines années ainsi qu'une bonne conservation et écoulement des produits. L'agent de développement doit prendre contact à tout moment avec ces organisations en effectuant des missions de sensibilisation pour pouvoir améliorer leurs activités grâce à une meilleure orientation des actions. Car la plus part des responsables des coopératives sont analphabètes et pour cela l'ADL ne doit pas les relâcher. Il doit les soutenir en appuyant leurs requêtes et en les orientant dans la bonne voie.

Au niveau de la commune de Tachott, nous pouvons compter en moyenne trente deux (32) organisations socioprofessionnelles réunies en coopératives ou en associations villageoises.

Ce qui est des coopératives masculines elles sont au nombre de Onze (11) ; les coopératives féminines sont au nombre de Treize (13) ; les associations des jeunes soit pour le football ou pour d'autres activités sont au nombre de Sept (07) et une (01) coopérative mixte.

Après les années de sécheresse, le maraîchage avait comme objectifs de compenser le déficit céréalier et d'enrichir l'alimentation des populations. Mais ces dernières années, cette activité a pris de l'ampleur surtout avec les femmes qui se sont spécialisées dans ce domaine. Mais la plupart de ces coopératives ou associations ont des agréments du Ministère, mais toutes agissent pour le même développement bien que leurs activités soient diverses. Les principales activités des ces organisations socioprofessionnelles sont : l'agriculture, le maraîchage, le commerce, la cueillette.

Ces coopératives consomment une partie de la production et une autre partie vendue. Mais leurs jardins manquent de protection, l'absence des produits phytosanitaires, le



manque de matériel.horticole Le manque d'eau, le manque d'équipement solaire pour faire émerger l'eau, problème d'écoulement et de conservation des produits maraîchers. L'objectif sera de contribuer au renforcement des capacités techniques des organisations paysannes notamment par le fonçage de puits maraichers au niveau des localités de Waré Lekhal, Waré H'Meïmid ; Tachott Botokholo l'équipement en matériel solaire, l'achat de machine à moulin, de matériels destinés aux activités horticoles et à la clôture des périmètres maraichers au profit des populations locales réunies à travers les coopératives ou les unions de coopératives.

	Action 1	Action 2	Action 3	Action4	Action 5	Action 6
<b>Nature</b>	Clôture périmètres maraichers	Fonçage puits	Achat matériel horticole	Achat machine moulin	Achat matériel assainissement	Achat pompe solaire (contre puits maraichers)
<b>Nombre</b>	03	04	01	01	01	01
<b>localisation</b>	Tachott Botokholo Ehel Sinnou Niéléba Peulh	Waré Lekhal Waré H'Meïmid Ehel Sinnou Artemou	Niéléba Peulh	Waré Lekhal	Tachott Berané	Tachott Botokholo
<b>Bénéficiaires</b>	5750 hbts	560 membres	340 membres	200 membres	150 membres	150 membres

Après plusieurs réunions du conseil municipal, les conseillers s'étaient rendu compte que les ressources propres de la commune sont faibles pour réaliser des actions au profil des populations. Néanmoins il s'est avéré que la plus part d'entre eux sont analphabètes et parmi ses conseillers les femmes représentent trente cinq pour cent (35 %).

Ce qui signifie que les cours d'alphabétisation sont nécessaires pour renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent servir pleinement leur collectivité. Des séminaires de formation vont être réalisés pour le personnel municipal sur la gestion communale, l'appui institutionnel, etc. Également, les mêmes cours d'alphabétisation et séminaires de formation seront dispensés pour les responsables des organisations socioprofessionnelles, les fédérations des coopératives et les unions des coopératives dans le but de créer un processus interactif et multi-acteurs. Pour cela il faut dispenser quatre (04) sessions de formation par an.

En outre, la commune possède un seul ordinateur, une imprimante et des accessoires informatiques. Cette collectivité pilote du PADDEM II obtenu le 3<sup>ème</sup> prix sur les

performances des communes ; ce qui signifie qu'elle est en avance sur beaucoup d'autres sur le plan administratif.

Pour maintenir le cap, il est nécessaire pour elle, de renforcer les capacités de la collectivité en équipement (deux (02) ordinateurs dont un PC et un ordinateur portable pour l'ADL qui passe tout son temps à Selibaby et dans les localités de la commune).

En plus, l'ADL doit bénéficier des stages de formation au Mali, au Sénégal et au Bénin pour améliorer sa capacité d'expérience sur la gestion des outils de développement.

	Action 1	Action 2	Action 3
<b>Nature</b>	Formation des élus et du personnel	Achat de matériels informatiques (ordinateur PC et ordinateur portable)	Stage de formation de l'ADL
<b>Nombre</b>	01	01	01
<b>localisation</b>	Mairie de Tachott		commune
<b>Bénéficiaires</b>	25 personnes	Toute la commune	Toute la commune

## 5.7 Secteur environnement

### Objectif general

La commune de Tachott envisage de réaliser des pare-feu sur un potentiel de 50km dans les espaces sylvopastoraux de l'espace communal. La mise en place des zones des préservations, de restauration et/ou d'exploitation durable (régime particulier) qui présentent un intérêt environnemental et/ou économique particulier.

Pour préserver les zones d'espace il faut la sensibilisation des populations pour l'utilisation des foyers améliorés afin de réduire la consommation du bois de chauffe. Dans ce cas, il faut cibler les gros centres urbains. Populations ciblées : les ménages, les producteurs (boulangers en particuliers).

Des zones au sud et au sud-ouest du village vont être identifiées, à l'aide de l'association gommerique pour la restructuration des filières pour des produits de cueillette (gomme arabique et balanites) qui seront commercialisés.

Il est vrai que la plus part des terres cultivables dans la commune sont dégradées pour cette raison que leurs productions sont moins rentables. Des pluies de 520 mm d'eau tombent annuellement mais à cause des ruissellements des eaux les terres auront toujours besoin de l'eau. Face à ce problème fastidieux il y faut une nette conservation et restauration des eaux et des sols qui peuvent améliorer spécifiquement la production locale.

	Action 1	Action 2	Action 3	Action4	Action 5
<b>Nature</b>	Réalisation des pare-	Mise en place des zones de préservation, de	Réduction de la consommation	Identification et restauration des filières pour des	Conservation et restauration

	feu potenti el 50km	restauration et/ou d'exploitation durable spécial régime partiel)	n du bois de chauffe	produits de cueillette (gomme arabique et balanites)	des eaux, des sols
<b>Nombre</b>	01	01	01	01	01
<b>localisation</b>	Localités de la commune	Localités de la commune	Localités de la commune	Tachott, Hassi-Sidi	Localités de la commune
<b>Bénéficiaire</b>	15240 hbts	15240 hbts	15240hbts	250 membres	15240 hbts

## 5.8 Réseaux routiers et désenclavement

### *Un frein à la circulation : l'eau et l'état des pistes*

Il existe des pistes de production qui relient les localités au chef lieu communal. Ces pistes de production sont dans un état de dégradation avancé qui entrave la circulation des personnes et des biens. Ces pistes sont des sillons creusés par le passage des véhicules dont la couche superficielle n'est pas stabilisée, rendant de ce fait la circulation difficile. Cette situation est aggravée par les fortes quantités de pluies qui tombent au niveau de la région remplissant les marigots et créant des dépôts de sables qui ne facilitent pas la circulation des véhicules pendant cette période de l'année.

La communication et le transport sont des secteurs liés dans lequel le dernier joue le rôle de facilitateur dans les échanges entre les différents acteurs à l'échelle communale voire supra communale. Sur le plan économique, les axes de communication facilitent l'acheminement des produits vers le marché local. Ce qui facilite sans nul doute l'écoulement des produits locaux et l'apport de revenus additionnels par la stimulation de l'économie locale. Il s'agira à travers le PDL de réaliser des études de faisabilité en vue d'identifier les projets d'aménagements permettant de désenclaver la commune et définir une orientation permettant de prendre en charge cette problématique.

	Action 1	Action 2	Action 3
Nature	Études de faisabilité en vue du désenclavement des pistes de production	Études de faisabilité en vue du désenclavement des pistes de production	Études de faisabilité en vue du désenclavement des pistes de production
Nombre	01	01	01

Localisation	Waré Lekhal et Waré H'Meïmid	Nieleba Soninké, Nieleba Peulh et Artemou	Tachott et Nieleba Soninké
Bénéficiaires	La commune, les villages environnants et les missionnaires de l'extérieur	La commune, les villages environnants et les missionnaires de l'extérieur	La commune, les villages environnants et les missionnaires de l'extérieur

## **VI. Estimation du coût global des actions du PDL**

Domaine d'intervention	Action	Nombre/Action	Coût unitaire	Coût global(Um)
Eau potable	Fonçage de puits	4	4000000	16.000.000
	Surcreusement de puits	1	1000000	1.000.000
	Réhabilitation de forage	1	11300000	11.300.000
<b>Sous-total eau potable</b>				<b>28.300.000</b>
Santé	Construction poste de santé	1	20000000	20.000.000
	Achat d'une ambulance	1	15000000	15.000.000
	Mise en place d'une pharmacie	1	5000000	5.000.000
	Formation accoucheuses	1	1000000	1.000.000
	Achat d'équipement (PMI)	1	2500000	2.500.000
<b>Sous-total santé</b>				<b>43.500.000</b>
Education	Construction de salles de classes	3	3500000	10.500.000
	Construction de blocs scolaires	3	6500000	19.500.000
	Réhabilitation de salles de classes	2	1800000	3.600.000
	Construction de bureau d'archive	1	2300000	2.300.000
	Mise en place d'un centre d'accueil	1	10000000	10.000.000
	Achat de tables bancs	860	20000	17.200.000
<b>Sous-total éducation</b>				<b>63.100.000</b>
Secteur agricole & Sécurité alimentaire	Clôture champs de culture	4	10000000	40.000.000
	Etudes de mobilisation des eaux de surface	1	3000000	3.000.000
<b>Sous-total secteur agricole &amp; sécurité alimentaire</b>				<b>43.000.000</b>
Elevage	Etude d'identification (aménagement de lacs artificiels)	1	3000000	3.000.000
	Construction de parc de vaccination	1	5000000	5.000.000
<b>Sous-total élevage</b>				<b>8 000.000</b>
Renforcement de capacités des organisations paysannes	Clôture périmètres maraichers	3	1500000	4.500.000
	Fonçage puits maraichers	4	4000000	16.000.000
	Achat matériels horticoles	1	500000	500.000
	Achat moulin à grain	1	1800000	1.800.000
	Achat pompe solaire (contre puits maraichers)	1	8500000	8.500.000
	Achat matériel assainissement	1	1500000	1.500.000
	Achat de 02 kits informatiques et accessoires	1	1000000	1.000.000
	Renforcement de capacités des acteurs locaux	12	1000000	12.000.000
	Formation de l'ADL	2	1000000	2.000.000
<b>Sous-total renforcement de capacités des OP</b>				<b>47.800.000</b>
Réseau routier et désenclavement	Etude de faisabilité pour la réalisation des pistes de production	1	6000000	6.000.000
<b>Sous-total réseau routier et désenclavement</b>				<b>6.000.000</b>
<b>Coût global</b>				<b>239.700.000</b>

## VII. Budget global du Plan de Développement Communal 2009-2013

Rubriques	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total (1+2+3+4+5) Ouguiyas (Um)
<b>I- Fonctionnement</b>						
1- Salaire animateur	480 000	480 000	480 000	480 000	480 000	2 400 000
2- Achat motos	800 000					800 000
3- Fonctionnement motos	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000	900 000
4- Mission de prospection	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
5- Frais de sessions des instances	560 000	560 000	560 000	560 000	560 000	2 800 000
6- Frais de réunions du CCC	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
7- Frais réunions CDL	260 000	260 000	260 000	260 000	260 000	1 300 000
8- Frais bureau	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	1 200 000
9- Appui technique et méthodologique	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000
10- Audit comptes		1 000 000		1 000 000		2 000 000
11- Evaluation		1 500 000		1 500 000		3 000 000
12- Achat d' 02 kits informatiques	500 000	500 000				1 000 000
<b>Total 1</b>						<b>21.400.000</b>
<b>II- Investissement</b>						
<b>Eau potable</b>						
13- Fonçage de puits	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000		16 000 000
14- Surcreusement de puits		1 000 000				1 000 000
15- Réhabilitation de forage			11 300 000			11 300 000
<b>Sous total 1</b>						<b>28 300 000</b>
<b>Santé</b>						
16- Construction poste de santé	20 000 000					20 000 000
17- Achat d'une ambulance			15 000 000			15 000 000
18- Mise en place d'une pharmacie		5 000 000				5 000 000
19- Achat d'équipement (PMI)			2 500 000			2 500 000
20- Formation accoucheuses				1 000 000		1 000 000
<b>Sous total 2</b>						<b>43 500 000</b>
<b>Education</b>						
21- Construction de salles de classes	3 500 000	3 500 000	3 500 000			10 500 000
22- Construction blocs de salles de classes		6 500 000	6 500 000	6 500 000		19 500 000
23- Réhabilitation de salles de classes	1 800 000	1 800 000				3 600 000
24- Construction de bureau d'archive					2 300 000	2 300 000
25- Mise en place d'un centre d'accueil			6 000 000	4 000 000		10 000 000
26- Achat de tables bancs	3 440 000	3 440 000	3 440 000	3 440 000	3 440 000	17 200 000
<b>Sous total 3</b>						<b>63 100 000</b>
<b>Secteur agricole &amp; Sécurité alimentaire</b>						
27- Clôture champs de culture	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000		40 000 000
26- Etudes de mobilisation eaux de surface	3 000 000					3 000 000
<b>Sous total 4</b>						<b>43 000 000</b>
<b>Elevage</b>						
29- Etude d'identification (aménagement de lacs artificiels)		3 000 000				3 000 000
30- Construction de parc de vaccination				5 000 000		5 000 000
<b>Sous total 5</b>						<b>8 000 000</b>
<b>Renforcement de capacités des organisations paysannes</b>						
31- Clôture périmètres maraichers	1 500 000	1 500 000	1 500 000			4 500 000
32- Fonçage puits maraichers	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000		16 000 000
33- Achat matériels horticoles	500 000					500 000
34- Achat moulin à grain		1 800 000				1 800 000
35- Achat pompe solaire					8 500 000	8 500 000
36- Achat matériel assainissement					1 500 000	1 500 000
37- Achat de 02 kits informatiques et accessoires		500 000	500 000			1 000 000

38- Renforcement de capacités des acteurs locaux	2400000	2400000	2400000	2400000	2400000	12000000
39-Formation de l'ADL		1000000		1000000		2000000
<b>Sous total 6</b>						<b>47800000</b>
<b>Réseau routier et désenclavement</b>						
40- Etude de faisabilité pour la réalisation des pistes de production		3000000	3000000			6000000
<b>Sous total 7</b>						<b>6000000</b>
<b>Total 2</b>						<b>239.700.000</b>
<b>III- Total (I+II)</b>						<b>261 100 000</b>
<b>IV- Imprévus (6% de III)</b>						<b>15666000</b>
<b>V- Budget total (I+II+IV)</b>						<b>276.766.000</b>

## VIII. Mise en œuvre et gestion financière du PDL

### 8.1. Le fonctionnement des instances (Cf. Schéma, annexe n°1)

Si le fonctionnement des différentes instances (statut, règlement intérieur, cahier de procédure) doit être encore retravaillé et précisé, les grandes lignes de leurs prérogatives sont bien définies :

**Le Conseil Municipal est responsable du bon fonctionnement des instances.** Il est parti intégrant du C.C.C. à qui il élargit la maîtrise d'ouvrage du programme, mais il valide la proposition de plan de développement communal.

**Le Cadre de Concertation Communal (C.C.C.)** est l'espace privilégié de la concertation, du débat et de la circulation de l'information. Il fixe les orientations du développement communal et propose au Conseil Municipal le contenu à inscrire dans les plans de développement communaux.

**Le Comité de Développement local (C.D.L.)** est l'organe exécutif des actions. Il est le garant du travail de l'animateur sur le terrain. Il est chargé du suivi et de l'évaluation des projets. Il rend compte au C.C.C.

L'animateur permanent aura pour rôle d'approfondir les études villageoises, de renforcer la concertation, de monter les projets, d'appuyer les dynamiques associatives et d'assurer la gestion et le secrétariat du programme.

**Le comité villageois de suivi :** au niveau de chaque village où une réalisation est entreprise, un comité de suivi est constitué ; ses membres sont désignés par l'assemblée du village. Ce comité est chargé de la mobilisation de la main d'œuvre villageoise dans le cas où cette contribution serait nécessaire à la réalisation de l'action. Il assure également l'interface entre l'entrepreneur en charge du chantier et le CDL/l'Animateur, ainsi que le contrôle du stock de matériaux. Une fois l'action réalisée, il est chargé de sa gestion et maintenance.

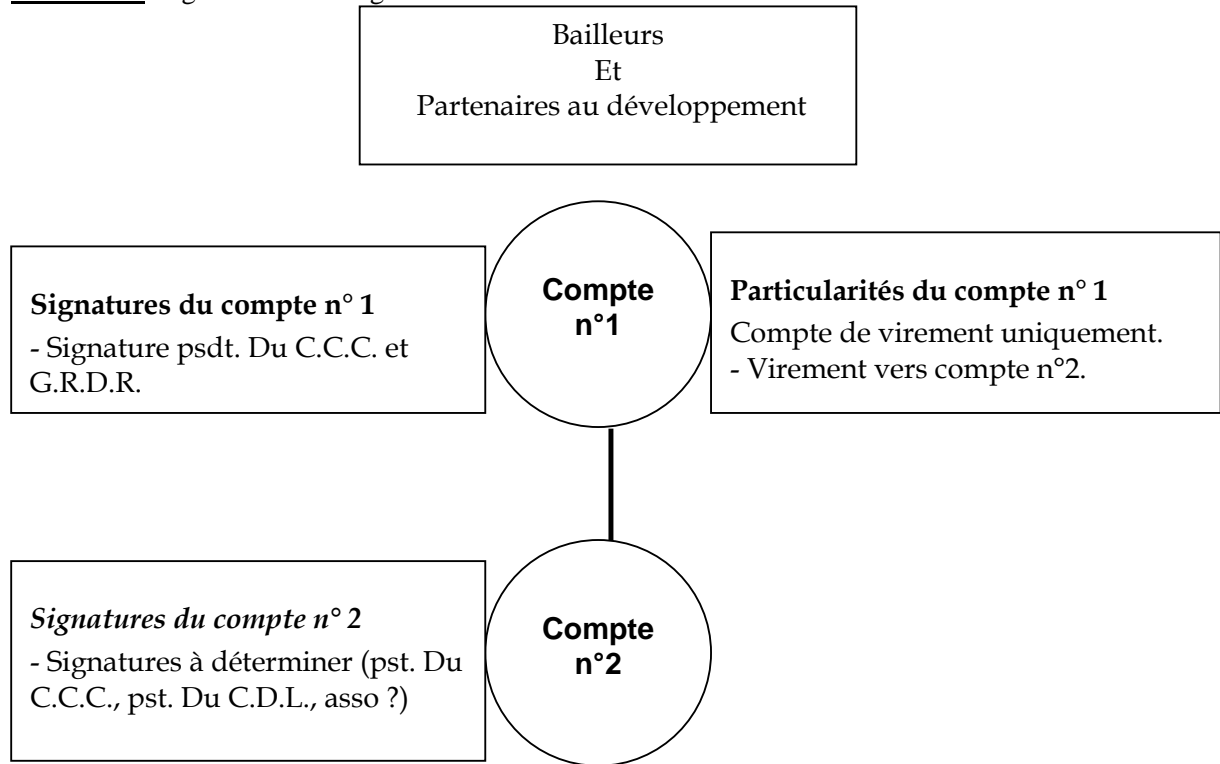
### 8.2. La gestion financière et l'appui technique

Afin de garantir une bonne gestion des fonds, ceux-ci sont, virés sur un compte cosigné par le président du cadre de concertation de la commune issue de la société civile et le G.R.D.R.

Sur ce premier compte aucun décaissement en espèce n'est envisageable. Il permet simplement d'alimenter un second ouvert sous le nom de compte CDL qui est logé dans la même institution bancaire sur demande du président du CDL et du trésorier de cette instance. C'est sur ce second compte que les décaissements peuvent être opérés pour l'alimentation de la caisse d'avance.

La caisse d'avance est tenue par le trésorier du CDL lui aussi issue de la société civile. Toute nouvelle avance ne peut être faite qu'après justifications de l'utilisation de la précédente.

**Schéma 1** : Organisation de la gestion financière des instances de concertation communale



Les enregistrements comptables sont effectués au niveau du Comité de Développement local avec l'appui de l'animateur. Le C.D.L. rend compte au C.C.C. qui est chargé de valider les rapports d'activités pour les bailleurs extérieurs.

Pour obtenir l'appui technique nécessaire à la mise en œuvre de cette démarche, la commune de Tachott a établi dans la phase de préparation de son programme des partenariats qu'elle poursuivra, en particulier avec le G.R.D.R. et les services de l'état.

**Le G.R.D.R.** accompagne les différentes instances du programme dans les fonctions qu'elles doivent assumer. Il participe aux principales réunions des instances de concertation, répond à toutes les demandes d'appui à la programmation générale, accompagne l'animateur dans toutes ses démarches (organisation, appui technique, comptabilité, secrétariat....)

**Les services de l'état** sont sollicités en fonction de leurs compétences pour l'étude de dossiers, la réalisation ou le suivi d'actions.

La commune concrétise ses relations de partenariat par des conventions formelles précisant les engagements réciproques.



**Annexe n°1 : Schéma des instances de concertation communales**

